

Le signal de Saint-Loup (à cheval)

Auberive



Cavaliers en forêt



Ce circuit vous invite à la découverte du village de Saint-Loup-sur-Aujon et son plateau, "La Montagne", en alternant entre sentiers forestiers et chemins blancs.

De beaux massifs forestiers vous offriront une atmosphère calme, bercée par les chants d'oiseaux. Sur le plateau, levez les yeux pour apercevoir des rapaces tournoyer au dessus des cultures. Enfin, profitez de la fraîcheur des combes qui vous ramènent à Saint-Loup, où insectes, fleurs et amphibiens sont nombreux.

Useful information

Practice : Cheval

Durée : 1 h 30

Length : 10.3 km

Trek ascent : 180 m

Difficulty : Facile

Type : Boucle

Trek

Departure : Saint Loup-sur-Aujon

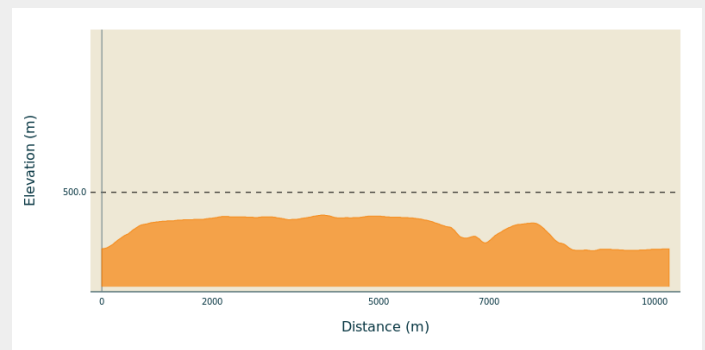
Arrival : Saint Loup-sur-Aujon

Markings :  Balisage bleu et jaune

Cities : 1. Saint-Loup-sur-Aujon

2. Rochetaillée

Altimetric profile

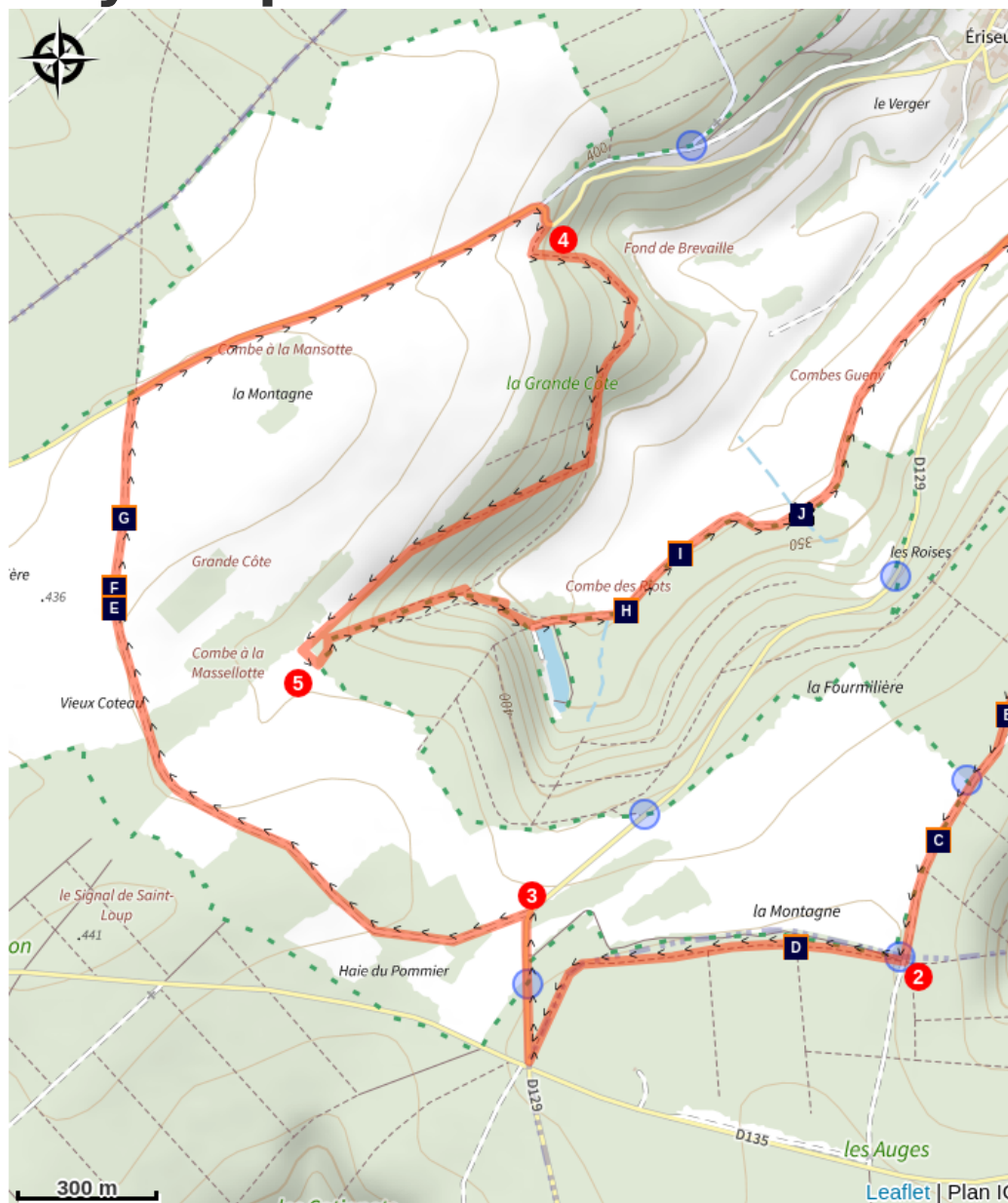


Min elevation 338 m Max elevation 437 m

Depuis le centre de Saint Loup sur Aujon, prendre la rue de la poste en direction d'Auberive et passer devant le lavoir "Lucien Carteret". Une fois au calvaire, suivre à gauche la petite route goudronnée qui monte en direction de "la Montagne".

1. Passer devant une ancienne carrière et entrer dans le bois. Suivre tout droit sur un chemin qui traverse la forêt puis suivre la lisière sur environ 400 m.
2. A un carrefour de 4 chemins forestiers, tourner à droite, longer le bois sur 500m puis entrer à nouveau dedans pour arriver au carrefour des routes D135 et D129. Tourner alors à droite et suivre la D129 sur 300 m.
3. Tourner à gauche en suivant un chemin blanc qui traverse un sous bois puis un plateau de cultures. Il passe juste sous le Signal de Saint-Loup sommet qui domine le val d'Aujon de ses 441 mètres. Une fois arrivé à la petite route, prendre à droite et redescendre en direction du village d'Eriseul.
4. Après le premier virage, prendre à droite un chemin blanc puis tourner à gauche 10 m plus loin par un sentier qui descend dans la combe. Poursuivre toujours en forêt puis à une tranche, remonter légèrement jusqu'à ressortir du bois. Tourner alors à gauche et suivre la lisière sur 300 m.
5. Prendre à gauche et descendre tout droit dans la combe à la Masselotte. On retrouve ensuite un chemin qui serpente entre les bois et les cultures pour rejoindre doucement la D129 que l'on suit à gauche jusqu'au village de Saint Loup.

On your path...



Historique	☒
VERSIONS	☒
Temps	☒
Paramètres	☒
En-têtes	☒
Requête	☒
SQL	☒
Fichiers statiques	☒
Gabarits	☒
Alerts	☒
Cache	☒
Signaux	☒

-  Ancolie commune (A)
-  Ecaille chinée (C)
-  Bleuet (E)
-  Trèfle incarnat (G)
-  Demoiselles (I)

-  Mélitte à feuilles de mélisse (B)
-  Matrone (D)
-  Milan royal (F)
-  Libellule déprimée (H)
-  Marais de la Combe des Riots (J)

All useful information

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <http://www.forets-parcnational.fr/fr/parc-national-de-forets/la-reglementation-du-coeur>

How to come ?

Advised parking

Parking, Saint-Loup-sur-Aujon

On your path...



Ancolie commune (A)

L'ancolie commune est une plante herbacée vivace de la famille des Renonculacées. Elle fleurit en mai-juin, offrant des fleurs variant du bleu au violet, en forme de clochettes. Au Moyen Âge, cette plante était considérée comme aphrodisiaque, utilisée sous forme de graines dans la confection de parfums de séduction, ou mâchée pour encourager les femmes à succomber à l'amour.

Attribution : © Margaux Lion ; PNFor



Mélitte à feuilles de mélisse (B)

La mélitte à feuilles de mélisse est une plante herbacée vivace de la famille des Lamiacées. Ses organes reproducteurs sont contenus dans de grandes fleurs blanches et/ou roses qui apparaissent de fin mai à août.

Attribution : © Margaux Lion ; PNFor



Ecaille chinée (C)

L'écaille chinée est un papillon au dessus des ailes antérieurs vert noir à reflets métalliques, avec des bandes jaunes transversales. Le dessus des ailes postérieures, que l'on aperçoit parfois lorsque l'adulte est posé, est généralement rouge vermillon avec des taches noires. Ce papillon s'observe de fin juin à fin août.

Sa chenille est très reconnaissable avec sa tête noire, la ligne dorsale orange et la ligne blanche sur les côtés.

Attribution : © J. Thevenot



Matrone (D)

Ce grand papillon appelé aussi « Ecaille brune » fait partie des plus grands et des plus rares papillons de France. Essentiellement nocturne, il atteint son stade adulte en juin et se reproduit ensuite rapidement avant de mourir quelques jours après. Il habite les forêts anciennes du Parc, où vous pourrez l'observer avec un peu de chance. Les couleurs jaunes vives de ses ailes signalent les éventuels prédateurs de son caractère vénéneux.

Attribution : © Daniel Morel



Bleuet (E)

Le bleuet est une plante herbacée de la famille des Astéracées. Cette plante est souvent considérée comme adventice des champs de céréales. En effet, il s'agit d'une plante messicole, c'est-à-dire qui habite dans les champs de céréales d'hiver (blé, orge, avoine, seigle). Bien qu'elle ne soit pas considérée comme une espèce menacée, elle tend à se raréfier sous l'action des désherbages modernes.

Attribution : © Christophe Gallemant



Milan royal (F)

Le milan royal est un rapace au plumage brun-roux au dessus, strié de noir dessous, et à la tête, nuque et gorge blanchâtres, striées de sombre.

En vol, il se distingue par sa silhouette caractéristique, avec des ailes longues, étroites et fortement coudées, des taches claires sous les ailes et une queue échancrée.

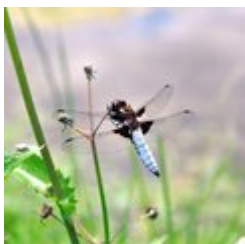
Attribution : © Noel Reynolds



Trèfle incarnat (G)

Le trèfle incarnat est une plante herbacée de la famille des Fabacées. Il peut être cultivé comme fourrage ou engrais vert, ou pousser spontanément dans les champs, friches, bords de routes et chemins. Il peut former d'importantes colonies, très repérables par la couleur rouge sang des fleurs apparaissant d'avril-mai à juin.

Attribution : © Margaux Lion ; PNFor

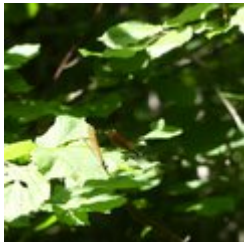


Libellule déprimée (H)

La libellule déprimée est caractérisée par un abdomen large et trapu, brun-jaune pour les femelles et recouvert d'une pruinosité bleue pour les mâles.

Cette espèce est observable d'avril à septembre dans de nombreux types d'habitats associés à des eaux stagnantes ou faiblement courantes.

Attribution : © F. Lepareur



Demoiselles (I)

Les demoiselles, ou zygoptères, sont un sous-ordre d'insectes. On les distingue des libellules par leur corps plus grêles, leurs ailes généralement repliées au repos, des yeux non contigus et un vol plus lent.

Les diverses espèces de demoiselles se distinguent principalement selon les formes et couleurs.

Attribution : © Margaux Lion ; PNFor



Marais de la Combe des Riots (J)

La zone occupe une partie de l'amont d'un large vallon et de son versant orienté au nord. Les versants sont boisés avec des types forestiers variés. Le marais tufeux communal (d'environ 7 hectares) qui occupe l'essentiel de la zone est typique du Plateau de Langres : il est situé en versant nord, avec une petite tufière au niveau des sources amont. Le marais attire de nombreuses espèces de libellules, tandis que la combe, sauvage et isolée, est fréquentée par les grands mammifères.

Attribution : © Jean-Francois Feutriez